

CHRONIQUE COMMUNAUTAIRE



Corporation de développement
Communautaire Haut-Richelieu-Rouville.

Des lieux d'entraide

Le comité Rayonnement de la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville vous invite à découvrir l'univers des organismes communautaires à travers les péripéties d'une famille fictive inspirées de témoignages véridiques.

Micheline retrouve ses amies Nicole et Ginette pour un pique-nique. Elle est emballée par la programmation des organismes communautaires. Les amies discutent des activités auxquelles elles prévoient s'inscrire. Une jeune femme assise sur un banc près d'elles n'a pu s'empêcher de les écouter. Elle les salue : « Mesdames, vous êtes belles à voir! Je rêve d'avoir votre joie de vivre! » Ginette lui répond : « Venez donc vous joindre à nous pour découvrir notre secret! » Les femmes parlent de leurs histoires qui les ont amenées à utiliser les services de plusieurs organismes.

Nicole invite la jeune femme, qui se nomme Charlotte, en lui tendant le dépliant de l'organisme : « Si tu as envie de faire de belles rencontres, tu peux aller au Centre de femmes! » Elle explique les distinctions entre les différents organismes de la région : « Un centre de femmes, c'est pour toutes les femmes, peu importe leur revenu et leur situation. Tu peux rencontrer une intervenante pour parler et elle pourra te réorienter, au besoin. Il y a le CIVAS, qui aide en cas d'agressions sexuelles, et la maison d'hébergement, qui accueille les femmes victimes de violence conjugale. » En feuilletant le dépliant, Charlotte s'exclame : « Wow! Il y a des ateliers sur plein de sujets intéressants, je vais les appeler! »

Connaissez-vous les organismes qui interviennent auprès des femmes?

Le centre des femmes Ainsi soit-elle au 450 447-3576; La Maison d'hébergement Simone-Monet-Chartrand au 450 658-9780; et CIVAS, l'expression libre au 450 348-4380

Pour en savoir plus et pour trouver un organisme près de chez vous, consultez assisto.ca. Vous pouvez nous suivre sur notre page www.facebook.com/cdchrr.

Quelle valeur donner aux terrains?

Le Projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation, est présentement à l'étude. Il vise l'objectif de mettre fin aux poursuites contre les municipalités qui adoptent des règlements restrictifs en matière de construction dans les milieux naturels, aux fins de conservation et de contribution à la lutte contre les changements climatiques et au maintien du minimum vital de superficies naturelles pour en assurer leurs services écologiques.

La valeur du terrain aux fins de compensation ou d'expropriation doit être celle d'un terrain soumis à des restrictions de construction, non celle d'un terrain entièrement constructible. Il n'y a pas de limite à l'exagération de la valeur d'un terrain constructible. Il faut mettre fin à cette façon d'interpréter la valeur des terrains voués à la conservation. Rien ne peut permettre de garantir qu'un développement par la construction d'édifice ou de maison va nécessairement générer de grands revenus. Guerres, pénurie de main-d'œuvre, inflation, taux hypothécaires, pénuries alimentaires, toutes ces contraintes peuvent survenir et conduire un développement domiciliaire vers la faillite. Pourtant, des jugements récents se sont basés sur des suppositions que la fortune attend toujours le développeur. C'est une erreur et il faut y mettre fin. Lorsqu'une personne fait une demande de financement hypothécaire, les institutions financières n'acceptent pas les prévisions de revenus ni les prévisions de la valeur future de l'immeuble. Pour quelle raison, alors, les propriétaires soumis à de nouvelles réglementations restrictives, peuvent-ils exiger des compensations en fonction de revenus potentiels futurs estimés?

En ce moment, le projet de loi ne répond ni aux problèmes actuels entourant l'expropriation déguisée, ni à la question des indemnités. Plutôt que d'aider les municipalités, il risque au contraire de leur nuire, voire d'augmenter le risque de poursuites judiciaires.

- Unifier sous une même loi les enjeux d'expropriation en conservation
- Mieux encadrer l'expropriation déguisée
- Mieux encadrer les indemnités
- Donner une portée rétroactive au projet de loi

L'expropriation aux fins de conservation d'un milieu naturel doit être facilitée et la valeur doit être celle de terrain non constructible, n'en déplaise aux propriétaires. Rappelez-vous, lors de l'adoption de la loi sur la protection du territoire agricole, beaucoup de spéculateurs et d'agriculteurs se sont retrouvés avec des terres non constructibles et ont potentiellement perdu de grands revenus. Pourquoi faudrait-il qu'il en soit autrement pour assurer un minimum de territoire naturel, tel qu'il le faut selon le GIEC et les engagements publics? La planète nous le demande, la lutte aux changements climatiques l'exige, et c'est le mandat du gouvernement. J'appuie personnellement le Centre québécois du droit de l'environnement, qui a produit un excellent mémoire pour l'étude de ce projet de loi.

Pierre Pontbriand



La rue du Pont réouvre!

Après des travaux importants qui avaient bloqué l'artère plusieurs semaines, la rue du Pont, à Mariville, est de nouveau ouverte!

Le chantier d'envergure était en marche depuis le début du mois de mai.

Mais attention! Le secteur a été réaménagé avec plusieurs sens uniques, installés afin d'intégrer des pistes cyclables et d'améliorer la fluidité du trafic.

(Photo : Journal de Chambly)



Des lieux d'entraide

Le comité Rayonnement de la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville vous invite à découvrir l'univers des organismes communautaires à travers les péripéties d'une famille fictive inspirées de témoignages véridiques.

Micheline retrouve ses amies Nicole et Ginette pour un pique-nique. Micheline est emballée par la programmation d'automne des organismes communautaires. Les amies discutent des activités auxquelles elles prévoient s'inscrire. Une jeune femme assise sur un banc près d'elles n'a pu s'empêcher de les écouter. Elle se lève et les salue: « Mesdames, vous êtes belles à voir! Je rêve d'avoir votre joie de vivre! » Ginette lui répond : « Venez donc vous joindre à nous pour découvrir notre secret! » Les trois femmes parlent de leurs histoires qui les ont amenées à utiliser les services de plusieurs organismes.

La jeune femme, qui se nomme Charlotte, profite du climat de confiance. Elle raconte qu'elle a été contrainte de retourner vivre chez ses parents, après avoir été agressée sexuellement. Les femmes la consolent et la réconfortent.

Pour détendre l'atmosphère, Nicole ajoute, en lui tendant le dépliant de l'organisme, « Si tu as envie de faire de belles rencontres, tu peux

aller au Centre de femmes! ». Elle explique les distinctions entre les différents organismes : « Un centre de femmes, c'est pour toutes les femmes, peu importe leur revenu et leur situation. Tu peux rencontrer une intervenante et elle pourra te référer au besoin. Il y a le CIVAS qui aide en cas d'agressions sexuelles et la maison d'hébergement qui accueille les femmes victimes de violence conjugale. » En feuilletant le dépliant, Charlotte s'exclame : « Wow! Il y a des ateliers intéressants, je vais les appeler! »

Connaissez-vous les organismes qui interviennent auprès des femmes ?

Centre de femmes du Haut-Richelieu
450-346-0662

CIVAS, L'expression libre
450-348-4380

Maison Hina
450-346-1645

Pour en savoir plus et pour trouver un organisme près de chez vous, consultez assisto.ca et notre page Facebook.

450-357-9232
info@cdchrr.com



BLOC-NOTES

MARDI

Conférence

Quel Dieu? Quel être humain? Voilà le thème de la conférence qui aura lieu le mardi 14 novembre, de 19 à 21 heures, à la sacristie de la paroisse Saint-Athanase, 500, 1^{re} Rue, à Iberville. Étienne Pouliot, professeur de théologie à l'Université Laval, nous fera découvrir la vision pénétrante et inspirante de l'Évangile avec le regard de Maurice Zundel, prêtre et mystique suisse.
Contribution volontaire.

MERCREDI

Société Horticulture

La Société d'horticulture Haut-Richelieu organise le mercredi 15 novembre, à 19h15, la conférence Mythes et légendes des plantes qui nous entourent. L'activité aura lieu à la salle Kenneth du Complexe funéraire Haut-Richelieu (86, chemin des Patriotes Est, Saint-Jean-sur-Richelieu). Collation et prix de présence.
Prix: membre 5\$, grand public: 10\$.
Informations : 514 746-4774.

JEUDI

Anniversaire Al-Anon

Al-Anon invite ses membres à fêter son 34^e anniversaire le jeudi 9 novembre de 13h30 à 16 heures au Centre récréatif d'Henryville, situé au 110, rue Grégoire, local 107. Les personnes pourront partager un petit goûter et un gâteau avec les autres membres.

Webinaire

La Société Alzheimer Haut-Richelieu invite les proches aidants au webinaire Processus menant à l'hébergement d'un proche, le jeudi 16 novembre à 13h30 dans ses locaux au 740, 2^e Rue à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le webinaire est destiné aux proches aidants qui confieront leur proche à une résidence de soins. Les personnes qui souhaitent participer doivent réserver leur place auprès de Myriam Larose par courriel à agsoutien@sahr.ca ou par téléphone au 450 347-5500, poste 212.

DIMANCHE

Assemblée générale

L'organisme Action Jeunes St-Luc tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 19 novembre à 10 heures à la Maison des jeunes l'Adothèque au 112,

rue Clermont, Saint-Jean-sur-Richelieu.

À VENIR

Deuil

Chaque année, trois sessions de dix à douze rencontres sont prévues pour les personnes vivant un deuil. Partager, comprendre, donner un sens à ce trop-plein d'émotions permet d'accueillir la vie telle qu'elle se présente. Les sessions ont lieu le lundi, de 13h15 à 15 heures, dans le secteur Iberville. Coût: 5\$ par rencontre. Pour en savoir plus: Sylvette Mathieu, 450 347-1813.

Rencontres prénatales

Famille à Cœur invite les parents à se préparer pour la venue de leur enfant. L'intervenante périnatale et accompagnante à la naissance offre la possibilité de faire une préparation à l'accouchement, en groupe ou en privé entre amis seulement. Les ateliers ont lieu les jeudis, du 16 novembre au 14 décembre, de 18h30 à 20h30. Il est possible de s'inscrire en tout temps en appelant au 450 346-1734. Un service de garde complémentaire est offert gratuitement sur réservation.

Halte Saint-Joseph

La Halte Saint-Joseph accueille de façon inconditionnelle les visiteurs, avec café, gâteries et jeux, et leur offre une écoute active les lundis et mercredis, de 13 à 16 heures, dans le presbytère de la paroisse Saint-Athanase, 500, 1^{re} Rue, à Iberville. Entrée par la porte principale. Infos: 450 347-1188, poste 106.

Centre de partage

Vous vivez une situation temporaire difficile comme une perte d'emploi, une séparation ou un incendie? Les ressources financières vous manquent pour vous réinstaller? Le Centre de Partage Communautaire Johannais est là pour vous aider. Appelez au 450 347-6711, du lundi au vendredi.

Comptoir alimentaire

Le Carrefour Dignité invite les personnes à faible revenu à son comptoir alimentaire le vendredi, de 13 à 14 heures, au 939-D, boul. du Séminaire Nord (entrée par la rue Bonneau). Une distribution a lieu en même temps au sous-sol de l'église Saint-Athanase. Du pain, du lait, des denrées non périssables et de la viande sont offerts gratuitement. Apportez vos sacs.